

CPTS de la Brie

La lettre de juin

Découvrez nos actualités du mois !



SOMMAIRE

Cliquez sur le contenu qui vous intéresse pour être redirigé(e) directement !

Vie de la CPTS

- + [Plan d'alerte canicule](#)
- + [Nos adhérents ont voté](#)

01

Formations proposées

- + [Plaies et cicatrisation](#)
- + [Surexposition aux écrans](#)
- + [Maître de stage Universitaire \(MSU\)](#)

02

Ca s'est passé

- + [Soirée de formation handicap](#)

03

L'actu du territoire

- + [Forum santé](#)
- + [Un numéro unique pour les interventions palliatives](#)

04

Ressources

- + [Alerte canicule, les numéros utiles à retenir !](#)

05

L'Agenda

- + [Les prochains événements de la CPTS et du territoire](#)

06

L'info santé

- + [Adopter les bons gestes en cas de fortes chaleurs](#)
- + [28 juillet : journée mondiale de l'hépatite](#)
- + [Les fruits et légumes du mois de juillet](#)

07



Plan canicule : SAS IDEL

Nous recherchons des infirmier(e)s ou des étudiants en IFSI volontaires !

Face à la **prolongation de la vague de chaleur** qui a provoqué une forte tension sur le SAMU et les services d'urgences, l'ARS a déclenché la phase 3 du plan ORSAN (canicule).

Pour renforcer la prise en charge des patients les plus vulnérables, un **SAS IDEL** est en cours de déploiement sur notre territoire. Les infirmier(e)s volontaires seront recensé(e)s afin de pouvoir être sollicités par le SAMU pour **réaliser une "levée de doute" à domicile auprès de patients à risque**.

L'objectif est de **désengorger les urgences** en **évaluant rapidement l'état de santé des patients** et déterminant si une prise en charge infirmière suffit ou si une intervention du SAMU est nécessaire.



LES INTERVENTIONS ET LES DÉPLACEMENTS SERONT RÉMUNÉRÉS.

Vous êtes IDEL et vous souhaitez vous porter volontaire ?

Contactez la correspondante dédiée :

Claire MANICOT contact@sas77.org

Vous êtes étudiant(e) en IFSI et vous souhaitez vous porter volontaire ?

Remplissez le formulaire suivant :

urlr.me/ptRQTJ

Sos77 En période de canicule, le centre 15 lance le Sas Idel **SAMU 77**

Comment ça marche ?

- 1 Le patient appelle le 15
- 2 L'ARM (assistant-e de régulation médicale) répond et évalue la situation.
- 3 Le médecin régulateur identifie la situation comme nécessitant un acte infirmier ou une levée de doute.
- 4 L'ARM-COORDINATEUR ou l'OSNP (opérateur de soins non programmés) contacte l'Idel du patient (s'il en a une) ou recherche un-e infirmier-e libéral-e (Idel) proche du patient, lui demande son mail, sur laquelle envoyer la note d'information.
- 5 Idéalement dans les deux heures (maxi dans les 4 heures), l'Idel disponible se rend au domicile du patient, avec son matériel habituel, et réalise la prescription orale du médecin : levée de doute OU acte infirmier (prescription écrite envoyée a posteriori).
- 6 L'Idel recontacte le 15 au **21 64 10 46 28** (ligne dédiée) et :
 - communique à l'ARM-COORDINATEUR/OSNP son Identifiant Assurance Maladie (ou Adeli) et le n° Sécu du patient,
 - fait un compte-rendu au médecin régulateur qui prend une décision adaptée.

Déploiement expérimental

L'événement 11 de la convention nationale infirmière du 31-03-2026 permet de déployer un Sas Idel, c'est-à-dire la mobilisation des Idel par les médecins régulateurs du SAMU, et prévoit :

- une « Répartition demande issue de la régulation (MRI) de 15 C,
- un nouvel acte intitulé « levée de doute » (côté AMI 1.35 si aucun acte n'est réalisé.

Les mesures devaient s'appliquer à partir du 6-11-2026.

Dans un contexte de gestion de la canicule, l'ARS et la Cpm ont demandé au centre 15 de démarrer le Sas Idel dès le 26/06/2026. Dans l'attente du délai d'application, les tutelles ont prévu un mode de cotation transitoire qui correspond aux mêmes montants.

Rémunération

Acte	Cotation
Réalisation d'au moins un acte infirmier	Cotation prévue à NGAP + 156 TLD + IK*
Levée de doute	AMI 1.35 + 156 TLD + IK*

* Lorsque le cabinet de l'Idel est situé à une distance du malade de 10 km max en zone urbaine et 30 km max en zone rurale, l'Idel peut facturer des indemnités kilométriques (IK) sans application de la règle du professionnel le plus proche.

Modalités :

- Vous recevrez par mail, dans les 24 heures, une prescription médicale pour votre intervention.
- Vous saisirez les actes dans votre logiciel métier pour votre intervention.
- Vous envoyez l'ordonnance via le dispositif SCOR.
- Le centre 15 enverra un relevé mensuel d'activité à la Cpm.

Nouvel acte infirmier : la levée de doute

La levée de doute - désigne une intervention de l'Idel visant à évaluer la situation d'un patient lorsqu'il existe une incertitude sur la nécessité d'une prise en charge médicale urgente.

Concrètement, l'infirmier - se déplace au domicile ou auprès du patient pour :

- recueillir les constantes (température, tension artérielle, fréquence cardiaque, saturation en oxygène, glycémie)
- apprécier l'état général et le degré d'urgence,
- transmettre les éléments au médecin régulateur qui déterminera la conduite à tenir (surveillance, envoi de secours, ou voie d'une hospitalisation...)

Cet acte vise à éviter des passages inutiles aux urgences, sécuriser le maintien à domicile. Il permet ainsi d'apporter une réponse rapide lorsqu'un doute existe sur la gravité de la situation.

Ad-SasIdel-Nous d'Info V3 la 25-06-2026

Nos adhérents ont voté !

L'accès direct à l'orthophonie bientôt déployé sur le territoire

15 orthophonistes interrogés ➤ **10** favorables

Lors de notre soirée d'Assemblée Générale du 4 juin dernier, **nos adhérents ont validé la mise en place de l'accès direct à l'orthophonie** sur notre territoire. Les démarches auprès de la CPAM et de l'ARS sont en cours pour permettre son déploiement.



Concrètement qu'est-ce que ça veut dire ?

- * Les patients pourront consulter un(e) orthophoniste adhérent(e) à la CPTS sans ordonnance préalable.
- * Les renouvellements systématiques d'ordonnance pour la poursuite des soins seront supprimés afin de simplifier le parcours des patients et de favoriser un accès plus rapide aux prises en charge.

Mise en place de l'accès direct aux masseur(se)s kinésithérapeutes

L'Assemblée Générale a également **abordé le sujet de l'accès direct aux kinésithérapeutes**, une évolution qui permettrait aux patients de consulter un(e) kinésithérapeute sans prescription médicale préalable.

Afin d'évaluer l'opportunité de déployer ce dispositif sur notre territoire, les kinésithérapeutes seront **prochainement sollicités** pour recueillir leur avis et leur intérêt pour cette démarche.





Atelier plaies et cicatrisation

22 septembre 2026 de 14h00 à 17h00

La CPTS de la Brie et la CPTS de Sénart vous proposent un atelier d'expertise sur la prise en charge des plaies et de la cicatrisation qui aura lieu à l'Hôpital de Forcilles.

Destiné aux professionnels de santé de ville, cet atelier vise à renforcer les connaissances, partager les bonnes pratiques et favoriser la coordination des soins.

Présincrivez-vous via le lien suivant : urlr.me/PPJCzb



Formation surexposition aux écrans

13 octobre 2026

La CPTS de la Brie vous offre gratuitement une formation dédiée à la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans surexposés aux écrans. Elle vous donnera tous les outils pour comprendre les impacts des écrans sur le développement du jeune enfant, repérer les situations à risque et assurer une prise en charge optimale des patients surexposés.

Présincrivez-vous via le lien suivant : urlr.me/ZJhq5v



Formation maître de stage (MSU)

11 et 12 décembre 2026

Les CPTS du nord du 77 s'associent pour organiser une formation commune de maître de stage (MSU) qui aura lieu dans les locaux de la CPTS Liens Santé à Jossigny.

Elle pourra vous apprendre à accueillir et encadrer des étudiants en santé, tout en valorisant votre pratique et en contribuant à la formation des futurs professionnels.

Présincrivez-vous via le lien suivant : urlr.me/uk2W7x





Retour sur notre soirée de formation handicap

Le 8 juin dernier, la CPTS de la Brie a coorganisé avec les CPTS de Sénart et Melun Val de Seine, une **soirée consacrée aux outils de communication** pour **améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap**.

Une soirée riche en **échanges, partages d'expériences et réflexions** autour de pratiques toujours plus inclusives.

Merci à tous les intervenants et participants pour leur engagement !

80 professionnels formés



Un rendez-vous seulement pour faire le point sur votre santé !

La CPTS de la Brie, en partenariat avec les CLS de l'Orée de la Brie et des Portes Briardes, vous donne rendez-vous le **samedi 19 septembre** pour un **Forum Santé ouvert à tous**.

Au programme : des **stands d'information**, des **actions de dépistage organisés** et de **prévention** autour de différentes thématiques de santé (diabète, hypertension, prévention du cancer du col de l'utérus...), ainsi que des **temps d'échange et de sensibilisation** à travers des conférences dédiées à l'alimentation, aux addictions et à la santé mentale.



Développement d'un numéro unique pour une intervention palliative rapide

Déployée sur l'ensemble de la Seine-et-Marne, l'ERI-SP **intervient en moins de 4 heures** auprès des patients en soins palliatifs présentant des symptômes aigus d'inconfort et souhaitant rester à domicile.

Composée d'un **binôme médecin-infirmier**, l'équipe assure une prise en charge rapide à domicile, en EHPAD ou en ESMS afin de soulager le patient et de limiter les recours aux urgences lorsque le maintien à domicile est privilégié.



N° unique : 01 60 42 46 06

Alerte canicule, les numéros utiles à retenir !

À l'approche de la période estivale, la **vigilance face aux fortes chaleurs** doit être renforcée, en particulier auprès des personnes âgées, des patients atteints de maladies chroniques, des personnes en situation de handicap et des patients en perte d'autonomie.

Les ressources utiles

15 ou 112

Urgence vitales ou accès au service des soins non programmés (SAS77)

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Canicule Info Service pour connaître les recommandations

01 60 42 46 06 (appel gratuit)

ERI-SP pour les patients en soins palliatifs

+ DE 3700

décès ont été attribués à la chaleur en France durant l'été 2024

+ DE 17 000

recours aux soins d'urgence (urgences hospitalières et SOS Médecins) liés à la chaleur ont été enregistrés au cours de l'été 2024.



Stand de sensibilisation aux addictions

au Food Truck Festival de Chevry-Cossigny

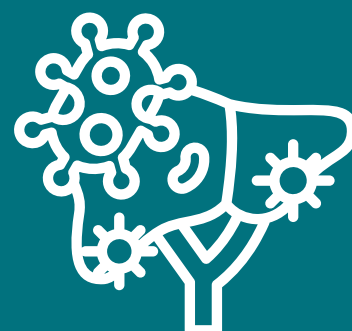
Accès Libre

04
JUIL



28
JUIL

Journée mondiale
contre l'hépatite



19
SEPTEMBRE

Forum santé

organisé par
la CPTS de la Brie

**Salle de l'Entre-Deux
à Lésigny**
De 9h00 à 17h00

Accès libre



22
SEPTEMBRE

Atelier d'expertise sur la prise en charge des plaies et de la cicatrisation

Inscriptions obligatoires
via le lien suivant :
urlr.me/PPJCzb



6 OCTOBRE Journée territoriale des plaies et cicatrisation

Découvrez le programme complet en cliquant sur le lien suivant :

urlr.me/gqBYtp

Pour vous inscrire, contactez la CPTS de la Brie ou envoyez un mail à l'adresse suivante: plaiesetcicatrisations@ghsif.fr



13 OCTOBRE Formation sur la surexposition aux écrans organisée par la CPTS

Préinscription via le lien suivant :

urlr.me/ZJhq5v



**11 ET 12
DÉCEMBRE**

Formation Maître de Stage Universitaire (MSU) niveau 1



Préinscription via le lien suivant :

urlr.me/uk2W7x



Formation MSU

Maitrise de Stage Universitaire

-  Accessible en transports en commun
-  L'intégralité des frais (session de formation, parking, repas) pris en charge

Inscription ICI 

 **11-12 décembre 2026**

 **Jossigny, au local de la CPTS Liens Santé 77**



Adopter les bons gestes en cas de fortes chaleurs



Hydratez-vous régulièrement

Buvez de l'eau tout au long de la journée, même sans ressentir la soif.



Gardez votre logement au frais

Fermez les volets en journée, aérez tôt le matin et en soirée.



Évitez les efforts aux heures les plus chaudes

Limitez les sorties entre 11h00 et 17h00 et privilégiez les endroits frais.



Prenez des nouvelles des personnes fragiles

Un appel ou une visite peut faire la différence pendant un épisode de canicule.



Mangez équilibré...pas seulement des fruits et légumes !

Une portion de 120 à 150 g de féculents cuits apporte autant d'eau qu'une portion de 120 à 150 g de fruits ou légumes, soit environ 100-150 ml d'eau. Pensez à varier votre alimentation pour rester bien hydraté !

28 juillet : Journée mondiale contre l'hépatite

Les hépatites B et C sont des **infections virales qui touchent le foie**. Souvent sans symptômes, elles peuvent entraîner de graves complications si elles ne sont pas prises en charge. **Un simple test sanguin permet de les dépister**. La vaccination protège contre l'hépatite B et les traitements actuels permettent de **guérir plus de 95 % des hépatites C**.

Hépatites Info Service : 0 800 845 800 (appel gratuit)



Les fruits et légumes de juillet



Courgette



Mais



Fenouil



Haricots verts



Poivron



Ail



Oignon



Concombre



Artichaut



Aubergine



Blettes



Asperge



Brocolis



Céleri branche



Petits pois



**Pomme de
terre primeur**



Carotte



Figues



Myrtilles



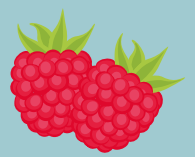
Pastèque



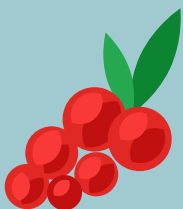
Cerises



Fraise



Framboises



Groseilles



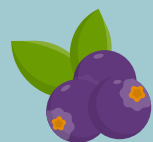
Tomate



Citron



Prune



Cassis



Melon



Rhubarbe



Pomme



Pêche



Abricot

Un territoire, un objectif, garantir un accès à la santé pour tous.



[07 88 27 62 22](tel:0788276222)



www.cptsdelabrie.fr



direction@cptsdelabrie.fr



[49 boulevard Victor Hugo,
77220 Gretz-Armainvilliers](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour être
informé(e) de nos dernières actualités !



CPTS
DE LA BRIE